Envoyé en préfecture le 17/02/2025
Reçu en préfecture le 17/02/2025
Publié le
ID : 059-215904889-20250213-2025021306-DE

COMMUNE DE RAILLENCOURT SAINTE OLLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 13 FEVRIER 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de procurations : 4

Date de convocation :06 Février 2025
Date d'affichage : 06 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le treize du mois de février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Bernard de NARDA.

Présents : M. Bernard de NARDA, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Yves DEZ, Mme Simonne MALET, M. Bernard WANTE, Mme Brigitte BROGNET, M. Cyrille PLATEAU, Mme Françoise LEVEAUX, Mme Audrey PETIT, Mme Joëlle BLEUX, Mme Michèle BISIAUX, M. Grégory PINATEL, M. Jean-William HALAT, Mme Corinne DELDIQUE,

Absents : Mme Marie-Claude DESSORT, (procuration à Mme Simonne MALET), M. Bruno CHARLET (procuration à Mme Françoise LEVEAUX), M. François PRUVOT (procuration à M. Cyrille PLATEAU), M. Jean-Philippe LAMAND (procuration à Mme Joëlle BLEUX), M. Stéphane POBEREJKO.

Secrétaire de séance : M. Jean-William HALAT.

N°2025/02/13-06

OBJET : Convention d'adhésion à l'association « Les scènes du Haut-Escaut »

M. Le Maire rappelle que la commune de Raillencourt Sainte Olle adhère à l'association « Les scènes du Haut-Escaut » depuis la délibération du 31 mars 2011.

Cette association, en partenariat avec le Département du Nord, permet d'offrir aux habitants du territoire une offre culturelle de qualité à proximité de leur lieu d'habitation.

L'adhésion des communes permet de bénéficier des services de l'association (organisation de manifestations culturelles, conseils artistiques et administratifs)

La cotisation qui est versée par les communes adhérentes servent à financer les frais de fonctionnement de l'association.

Le montant de cette cotisation est de **0.50€** par habitant au titre de l'année 2025.

M. Bernard WANTE, concerné par le sujet, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Envoyé en préfecture le 17/02/2025
Reçu en préfecture le 17/02/2025
Publié le
ID : 059-215904889-20250213-2025021306-DE

Les membres du Conseil Municipal, par **17 VOIX POUR**, autorisent M. Le Maire à signer la convention d'adhésion pour l'année 2025 avec l'association « Les scènes du Haut-Escaut ».

Fait en séance le jour, mois et an susdits.

Le secrétaire
Jean William HALAT

Le Maire
Bernard de NARDA

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Cambrai le
et publication le